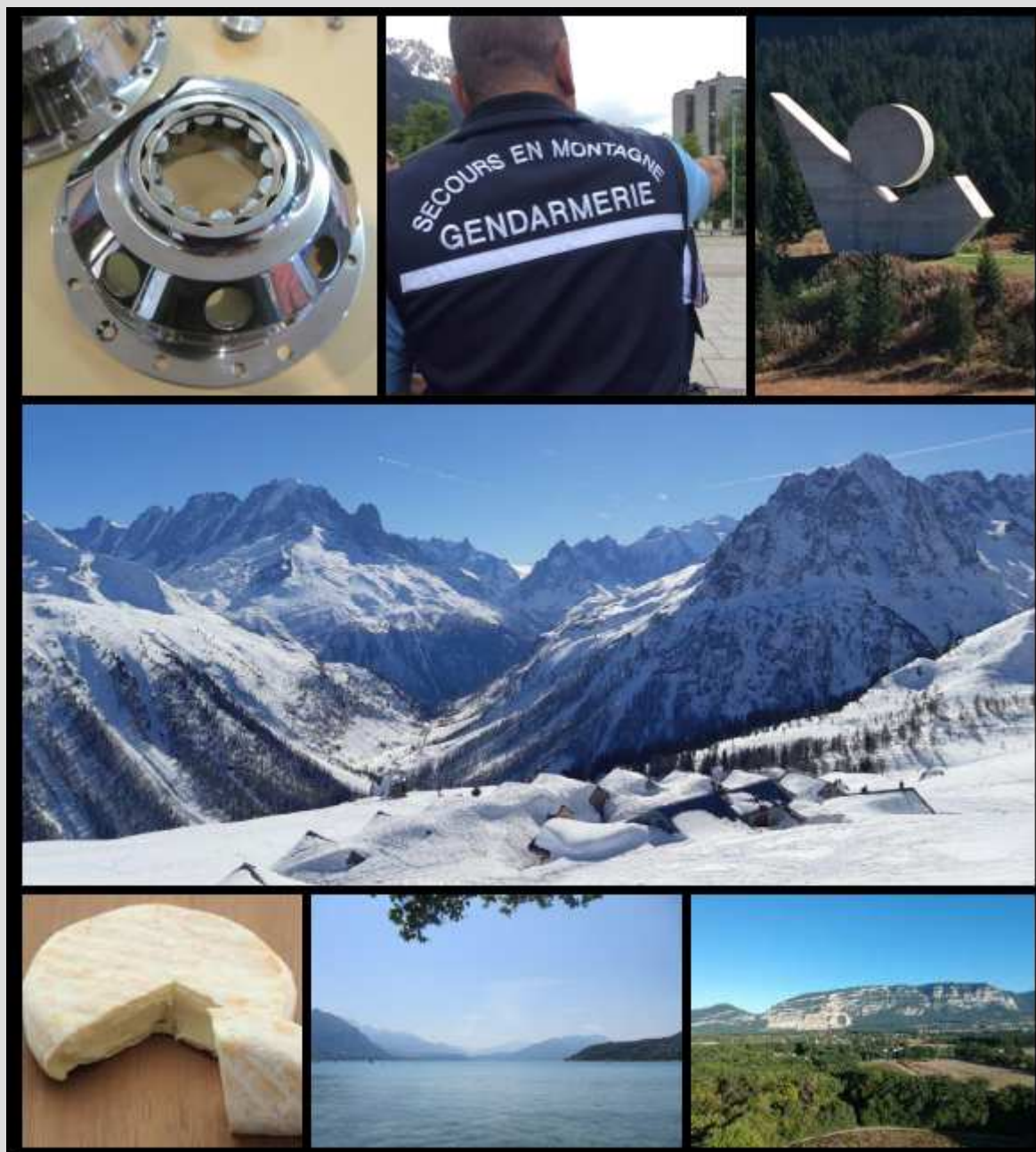


# Rapport d'activité des services de l'État en Haute-Savoie



**année 2018**



*Le rapport d'activité des services de l'État est l'occasion de revenir sur les temps forts qui ont marqué l'année écoulée. Il permet de mettre en avant le travail opérationnel de chacune et chacun des agents de l'État et de connaître les grands projets que met en œuvre et soutient l'État au niveau territorial.*

*J'ai souhaité que ce document soit concis, mais représentatif de la diversité des missions de l'État, en prenant en compte les spécificités et enjeux majeurs du département. A l'heure où la Haute-Savoie connaît une croissance démographique forte (12 000 habitants par an en moyenne depuis cinq ans), il est essentiel pour les services de l'État d'inscrire leur action dans les dynamiques portées par les collectivités locales et les autres acteurs des territoires.*

*C'est pourquoi le rapport d'activité 2018 s'articule autour de grands thèmes, que sont la sécurité, l'organisation et le développement des territoires, la préservation de l'environnement et des écosystèmes, la cohésion sociale ou encore le soutien à l'économie et à l'emploi.*

*L'année 2018 a été marquée par de nombreux événements en Haute-Savoie, dont ceux liés à l'environnement : la tempête Eleanor, les intempéries de juin 2018 ou encore la sécheresse, qui a tout particulièrement touché les agriculteurs. La baisse historique du niveau du lac d'Annecy en aura été l'illustration la plus spectaculaire. Nous le voyons chaque année, les enjeux environnementaux bouleversent notre quotidien et demandent une action forte de la part de l'État. Je souligne ici le travail important qui a été fait pour l'élaboration du nouveau plan de protection de l'atmosphère (PPA), afin d'agir contre la pollution de l'air dans la vallée de l'Arve.*

*En fin d'année 2018, en Haute-Savoie comme dans toute la France, l'actualité s'est faite autour du mouvement des gilets jaunes. Je tiens à remercier les forces qui ont été mobilisées pour maintenir l'ordre public. Ce mouvement aura suscité la création d'un espace de débat, avec le concours des élus locaux. Je souhaite que le rapport d'activité s'inscrive dans la continuité de ce grand débat et du besoin d'expression citoyenne.*

*Le rapport d'activité 2018 montre bien également les efforts réalisés par les services de l'État pour inscrire l'administration dans le XXIème siècle : la dématérialisation, le numérique, le répertoire électoral unique ou encore la communication sur les réseaux sociaux, sans perdre l'exigence de proximité que réclament les administrés.*

*Je profite de ces quelques mots pour saluer également le travail quotidien mené avec l'ensemble des collectivités territoriales et avec toutes les forces vives du département : entreprises, associations, organismes sociaux... Ils ont une part intégrante dans la conduite et la réalisation des politiques publiques menées sur le territoire aux côtés de l'Etat.*

*Enfin, je remercie l'ensemble des agents des différents services de l'État qui participent pleinement à la mise en œuvre des politiques publiques dans le département. Leur mobilisation concourt à l'amélioration de la vie quotidienne de chacune et chacun de nos concitoyens.*

**Pierre LAMBERT**

*Bonne lecture  
à vous*



## Le mot du préfet de la Haute-Savoie



## Sécurité de nos concitoyens

### L'action des forces de sécurité

#### Actions clés

- ✓ Les Jeudis de la gendarmerie : les élus visitent la brigade de gendarmerie de leur territoire et suivent une patrouille sur le terrain
- ✓ Accueil dans les commissariats : le délai moyen d'attente pour le dépôt d'une plainte ou d'une main-courante devra être de 20 minutes maximum

#### Chiffres clés de la lutte contre les violences faites aux femmes

- ✓ 84 places d'hébergement d'urgence réservées aux femmes victimes (+11 par rapport à 2017)
- ✓ 754 procédures (1 victime sur 5 porte plainte)
- ✓ 725 femmes victimes de violences accueillies dont 250 hébergées pour au moins une nuit.

### La police de sécurité du quotidien (PSQ)

Le 8 février 2018, le Ministre de l'Intérieur a lancé la Police de Sécurité du Quotidien : une police et une gendarmerie aux ambitions renouvelées, respectées, parce que dotée de moyens nouveaux ; « sur-mesure » car il faut adapter la réponse à chaque territoire ; connectées parce qu'elle intégrera la révolution numérique et partenariales.

Pour la zone gendarmerie, la Haute-Savoie a été choisie pour être l'un des 20 départements les « mieux accompagnés » avec 5 effectifs supplémentaires par an sur 5 ans.



Elle ne compte pas, à ce jour, de « Quartier de reconquête républicaine » (QRR) en zone police.

La déclinaison de la Sécurité du Quotidien en Haute-Savoie se traduit par :

- Un rapprochement au quotidien avec la population et ses acteurs :

En zone gendarmerie, cinq groupes de contact ont été mis en place répartis dans chacune des compagnies du département, avec des gendarmes dispensés de l'accueil du public et de la gestion des procédures, afin d'être présents sur le terrain (patrouilles pédestres, cyclistes ou motorisées) au contact de la population, des élus et des commerçants.

En zone police, les patrouilles en VTT ou pédestres seront privilégiées pour assurer une présence dynamique dans les centre-villes et les zones touristiques. De plus, dans chaque circonscription, une dizaine de Points de Visibilité Rencontre et Dissuasion a été définie et consiste, pour l'équipage, à stationner le véhicule pendant quelques minutes et à se placer en piéton aux abords du véhicule.

Dans les deux zones, des opérations de sécurisation seront menées autant que possible avec le concours des effectifs de la police municipale.

- Une orientation des actions vers la résolution des problèmes du quotidien :

Dans les communes d'Annecy (Les Teppes/Novel), de Cran Gevrier (Chorus) et d'Annemasse (le Perrier et le centre-ville), des comités composés de 8 à 10 membres au maximum (habitants, commerçants, représentants du bailleur social et du transporteur public, police municipale) se réuniront une fois par mois pour faire un état précis de la sécurité sur le quartier et permettre ainsi à la police nationale d'apporter des réponses de manière appropriée et réactive.

### La lutte contre les violences faites aux femmes

La déclinaison départementale du 5ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2017-2019 permet à toutes les femmes victimes de violences, d'accéder à leurs droits : protection, accompagnement et sortie des violences pour se reconstruire.

En coordination avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, les forces de l'ordre, les parquets, les hôpitaux, l'éducation nationale, le conseil départemental et les associations collaborent à l'organisation d'actions de lutte contre les violences faites aux femmes. Il s'agit par exemple du protocole de prise en charge médicale aux urgences des femmes victimes de violences, du protocole main-courantes (en police/gendarmerie) ou encore du travail des trois intervenants sociaux en commissariat ou gendarmerie (Annemasse, Bonneville et depuis 2018, Annecy) qui ont un rôle essentiel de premier accueil social, d'orientation et d'écoute.

Des actions de formation ont également été menées avec une sensibilisation pour la prévention des comportements sexistes à destination de quelque 1 130 jeunes dans les établissements scolaires du département, ainsi que trois sessions de formation sur la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes en direction de la police et de la gendarmerie (80 personnes).



## La lutte contre les cambriolages

Notre département est particulièrement concerné par la problématique des cambriolages, et notamment par les faits de vols au sein de résidences principales ou secondaires. Son attractivité a été à l'origine d'une augmentation régulière, au cours des dernières années, de ce nombre d'infractions. En 2018, les services des forces de l'ordre se sont fortement investis dans ce domaine, permettant une baisse importante de ces faits. En effet, cette année, 3 084 cambriolages dans les logements ont été relevés **soit une baisse de 17,89 % par rapport à l'année 2017**, chiffre le plus faible depuis de nombreuses années.

## La lutte contre les trafics de stupéfiants

Un travail de grande qualité a été effectué par les services dans ce domaine, en particulier grâce au démantèlement de trafics. Sur Annecy, par exemple, un important réseau de trafiquants d'héroïne et de cocaïne a été démantelé en 2018, permettant **la plus grosse saisie de produits de coupe jamais réalisée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes**. Environ 40 000€ en numéraire ont été saisis ainsi que 3 véhicules, 1,5 Kg d'héroïne, 400 g de cocaïne et plus de 200 Kg de produits de coupe.

## La sécurité des grands rassemblements

Dans un contexte de menace terroriste qui demeure élevée, l'État s'assure de la sécurité des grandes manifestations sur le territoire, qu'il s'agisse d'événements sportifs ou de festivals culturels. Dès avril 2018, les services de l'Etat ont contribué à la sécurisation de la 1ère édition du Festival « Musilac Mont-Blanc » à Chamonix. En juillet 2018, les services de sécurité (police, gendarmerie, polices municipales, services d'incendie et de secours, transmissions...) ont été fortement mobilisés pour garantir le passage, en toute sécurité, de l'étape inédite du Tour de France 2018 au Plateau des Glières (Annecy-Le Grand-Bornand) et « L'Etape du Tour » organisée une semaine avant pour 15 000 cyclistes amateurs.



La caravane du Tour de France au Grand Bornand

## Sécurité routière : tous responsables, concernés et touchés !

En 2018, **41 personnes ont perdu la vie** sur les routes de Haute-Savoie toutes catégories confondues (40 en 2017). Les nombres d'accidents corporels et de blessés sont en augmentation respectivement de 12 % et 6 %. Cependant, on constate une forte baisse du nombre de blessés hospitalisés (291 personnes en 2018 contre 343 en 2017). Les principales causes de ces accidents mortels sont et restent la vitesse (35 %), la conduite sous l'emprise alcoolique (23%) et/ou à un dépassement dangereux (7 %). 56 % des tués sont des usagers vulnérables : 10 motocyclistes, 5 cyclistes et 8 piétons. Concernant les cyclistes et les piétons, **leur mortalité a doublé en un an** (13 morts en 2018 contre 7 en 2017).

Au 1er juillet, comme partout en France, le code de la route a changé !

Sur les routes bi-directionnelles sans séparateur central, soit près de 2 000km de réseau départemental, la vitesse maximale autorisée est passée de 90 à 80 km/h.



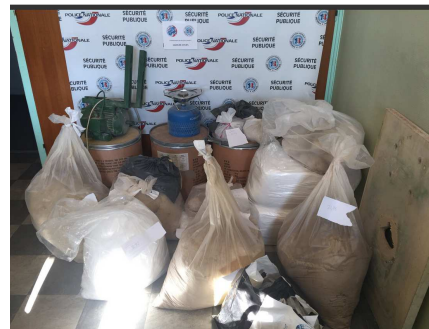
## Sécurité routière : 1 action de sensibilisation tous les 3 jours

Dans le cadre du programme annuel d'actions de sécurité routière 2018, la coordination sécurité routière de la Haute-Savoie a réalisé 115 actions de prévention pour un montant de 80 000 €.

## Les forces de l'ordre présentes sur les routes

En 2018, la Gendarmerie nationale et la Police nationale, ont effectué :

- 113 909 dépistages d'alcoolémie (109 658 en 2017) dont 3 759 se sont avérés positifs (3,3 %).
- 4 903 dépistages de stupéfiants (3 401 en 2017) dont 1 329 se sont avérés positifs (27,1 %).
- 8 435 véhicules contrôlés en excès de vitesse (7 602 en 2017)



Saisie record pour la région en 2018 sur Annecy

### Chiffres clés

- ✓ 41 morts sur nos routes en 2018 contre 40 en 2017
- ✓ 115 actions de prévention en matière de sécurité routière
- ✓ 40 000 € en numéraire d'héroïne et de cocaïne ont été saisis suite à une opération, soit la plus grosse saisie de la région en 2018

## Les lacs d'Annecy et du Léman : l'État veille !

## Protection du consommateur (économique et sanitaire)

### La 6ème édition des Rencontres de la sécurité

Depuis 2013, ces Rencontres de la sécurité sont un rendez-vous annuel donné à l'ensemble des Français par ceux qui veillent à leur sécurité. Policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, représentants de la sécurité routière, personnels des préfectures ou encore associations sortent exceptionnellement du cadre de leur action quotidienne pour parler de leur métier, de leurs missions et engager le dialogue.

Cette année, en octobre 2018, tous les acteurs se sont réunis et ont proposé stands et ateliers sur le Pâquier (Annecy) et ont donné lieu, pour la première fois, à des « flashmob gestes qui sauvent » en partenariat avec le SAMU et les associations de sécurité civile.

### Garantir la sécurité de tous sur les lacs du département

Le lac d'Annecy et la partie française du lac Léman font partie du domaine public fluvial géré par l'État. Ces sites remarquables font l'objet d'une fréquentation touristique diversifiée et importante. Pour permettre à tous de bénéficier d'un espace bien aménagé tout en garantissant la sécurité, les services de l'État veillent aux bons usages et pratiques sur le lac (notamment par l'application du règlement particulier de police de la navigation) ainsi qu'au respect des règles d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) sur le domaine public fluvial du lac d'Annecy et du Léman.

Durant la période estivale 2018, la direction départementale des territoires a effectué 33 journées de contrôle in-situ qui ont permis le recensement et la suppression de 70 mouillages illégaux ou anciens corps morts et 6 journées de contrôles coordonnés avec la Gendarmerie nationale durant lesquelles 73 infractions ont été relevées.



Le nouveau bateau de contrôle "La Féra" sur le lac Léman, inauguré le 12 juin 2018

Pour être plus opérationnel, le pôle lac Léman de la direction départementale des territoires a renouvelé son bateau de contrôle. Celui-ci a été baptisé « La féra » par le préfet de la Haute-Savoie le 12 juin 2018.

### Sécurité civile

L'année 2018 a été marquée par plusieurs épisodes météorologiques reconnus « catastrophe naturelle » qui ont affecté de nombreuses communes du département et ce, dès janvier avec la Tempête Eleanor. Grâce à la mobilisation de tous, services de secours, service de protection civile et collectivités, les personnes et les biens ont pu être efficacement protégés ou secondés pour faire face aux conséquences de ces événements soudains.

### L'accueil et l'habitat des gens du voyage

La révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2012-2018 est en cours. Ce travail mené par l'Etat et le département en lien étroit avec les collectivités locales concernées a permis de quantifier et territorialiser les besoins en matière de sédentarisation et de places supplémentaires en aire d'accueil. Il met également en lumière la nécessité de mettre fin, à terme, au système des aires tournantes de grands passages au profit d'aires fixes. La consultation officielle sur le projet de schéma révisé a été lancée toute fin 2018. Il devrait être approuvé dans le courant du 1er semestre 2019.

### La protection et la sécurité des consommateurs (produits non alimentaires)

En 2018, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) a réalisé 1 598 contrôles auprès de 1 227 établissements. Ces interventions ont mené à plusieurs retraits et rappels de produits dangereux (vêtements pour enfants présentant des risques d'étranglement, jouets, puériculture, cosmétiques, produits électriques, produits chimiques) et à la mise en conformité d'activités ludiques ou sportives non conformes et dangereuses (aires de jeux, trampolines).

À la suite de plaintes de consommateurs concernant des fraudes relatives à la rénovation de constructions d'habitations, à la vente de mobiliers dans des magasins temporaires et à des pratiques commerciales trompeuses dans un institut de formation, la DDPP a mené des enquêtes révélant de nombreuses infractions, conduisant à la transmission des dossiers au Procureur de la République.

## **La sécurité sanitaire de l'alimentation**

Plus de 1 400 contrôles ou inspections ont été engagés en 2018. Plus de 30 000 animaux vivants et 11 000 tonnes de viande en carcasse ont été inspectées dans les deux abattoirs d'animaux de boucherie situés à Bonneville et à Megève. Pour les constatations les plus graves en matière d'hygiène, les établissements concernés ont fait l'objet de mesures administratives leur enjoignant de mettre en œuvre des actions correctives, voire d'arrêtés préfectoraux de fermeture temporaire d'établissement.

Le contrôle de la qualité sanitaire du lait cru s'est poursuivie, en relation avec la fédération des coopératives laitières, l'interprofession des appellations protégées et le syndicat interprofessionnel du reblochon et par une meilleure prise en compte de la qualité du lait par des autocontrôles au moment de la traite chez les éleveurs.

## **La lutte contre les maladies réglementées des animaux**

Depuis le 13 septembre 2018, date de déclaration par la Belgique de cas de peste porcine sur son territoire, l'ensemble des départements français se prépare à l'arrivée de la maladie. Les mesures de biosécurité sont renforcées partout en France, afin de prévenir tout risque d'introduction du virus en élevage porcin.

La lutte contre la brucellose des bouquetins du Bary s'est poursuivie en 2018. La stratégie de lutte contre cette maladie est adaptée au secteur géographique sachant que la prévalence en zone cœur du massif du Bary est la plus importante, de l'ordre de 20 %. Les résultats des contrôles réalisés en 2018, sur le lait des animaux domestiques ainsi que les dépistages sanguins effectués avant et après la montée en estive des animaux, sont tous négatifs signant l'absence de circulation de la maladie dans les troupeaux laitiers au cours des 6 dernières années.

## **Les actions engagées en matière de protection animale**

La cellule départementale opérationnelle protection animale a été créée en octobre 2018. Elle consiste à concilier 2 approches : prévention de la maltraitance animale et action en urgence face à maltraitance avérée. Cette cellule vise à mettre en relation un réseau d'acteurs afin d'anticiper ou de gérer au mieux les situations de maltraitance animale.

En 2018, la DDPP a effectué un retrait d'équidés pour des raisons de non respect du bien-être animal.

## **Les grandes opérations saisonnières de contrôle**

La DDPP pilote chaque année trois opérations saisonnières qui représentent une part importante de l'activité annuelle de la direction compte-tenu du tissu et des enjeux économiques de l'activité touristique dans le département. Ces opérations sont menées en collaboration avec d'autres services de l'Etat : la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), la gendarmerie, la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). Il s'agit de :

- l'opération vacances à la neige (OVN), des vacances de Noël aux vacances de printemps ;
- l'opération interministérielle vacances (OIV), du mois de juin à début septembre ;
- l'opération de fin d'année (OFA) qui est activée au mois de décembre ;

Ces opérations de contrôles renforcés concernent les lieux touristiques fréquentés par les consommateurs lors des périodes estivales et hivernales (stations en hiver et en été, les bords de lac, les foires et marchés locaux, les manifestations culturelles et sportives, les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs) et les activités sportives encadrées et rémunérées).

Près de 1 200 contrôles ont été réalisés en 2018 lors de ces opérations ayant donné lieu à 5 fermetures administratives, à la rédaction de 62 procès-verbaux et à plus de 460 avertissements. A noter qu'en 2018, les mouvements sociaux et manifestations, survenus sur le plan national à la fin de l'année, ont perturbé la programmation initiale des contrôles de l'opération fin d'année et les suites à donner.

## **Surveillance de la santé animale et protection humanitaire des animaux**



Protection animale

### **Trois opérations saisonnières menées**

- ✓ OVN : opération vacances à la neige, des vacances de Noël jusqu'aux vacances de printemps
- ✓ OIV : opération interministérielle vacances de juin à début septembre ;
- ✓ OFA : opération fin d'année, activée au mois de décembre



## Organisation et développement des territoires

### L'organisation institutionnelle

### Le soutien aux collectivités

#### Chiffres clés

✓ 13,6M€ de subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pour 106 projets et 121M€ d'investissements générés

✓ 2,121 M€ mobilisés suite à la tempête Eleanor de janvier 2018 et suite aux intempéries de juin 2018

#### **La création d'un second pôle métropolitain en Haute-Savoie**

Le Grand Annecy et le Grand Chambéry ont souhaité, par délibérations concordantes, créer le « Pôle métropolitain Annecy-Chambéry ». Sur la base de cet accord, le préfet a prononcé par arrêté préfectoral du 22 octobre 2018 la création de cet établissement public, le second de cette nature dans le département. Il représente 72 communes et 342 000 habitants, répartis sur les deux départements.

#### **La poursuite de la rationalisation des structures intercommunales**

L'année 2018 a conduit à la dissolution de 10 syndicats intercommunaux ou mixtes, soit en raison du transfert de leurs compétences à des EPCI à fiscalité propre soit en raison de la faiblesse de leurs activités. A l'initiative d'une commune membre, un projet de fusion de la communauté d'agglomération Grand Annecy et de la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy a été engagé mais n'a pas recueilli les conditions de majorité requises pour aboutir.

#### **La création de communes nouvelles**

Deux nouvelles communes ont été créées en 2018 avec date d'effet au 1er janvier 2019 : Vallières-sur-Fier (fusion de Vallières et Val-de-Fier) et Glières-Val-de-Borne (fusion d'Entremont et de Petit-Bornand-les-Glières). C'est une dynamique qu'accompagnent les services de l'État. En raison des scrutins en 2020, aucune commune nouvelle ne pourra être créée avant l'installation des nouveaux conseils municipaux et communautaires.

#### **L'accompagnement des EPCI à fiscalité propre dans le cadre du transfert de nouvelles compétences obligatoires**

Les services de l'État apportent leur concours dans le transfert des compétences prévues principalement par la loi NOTRe : zones d'activité économique, promotion du tourisme, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations, eau et assainissement.

#### **Contrats de Cahors : la contractualisation Etat et collectivités locales**

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a conduit à engager une concertation avec le Département, le Grand Annecy et la commune nouvelle d'Annecy afin de fixer un objectif annuel de maîtrise de leurs dépenses réelles de fonctionnement. Les trois collectivités ont signé leur contrat en juin 2018.

#### **Le soutien financier aux collectivités**

106 projets d'investissement des collectivités ont été aidés par l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant total de subventions de 13,6 millions d'euros. Cet accompagnement financier de l'Etat, qui a bénéficié en majorité aux communes rurales de moins de 5 000 habitants, permettra la réalisation de nouveaux équipements publics (écoles, crèches, rénovation thermique des bâtiments publics, transport doux, équipements sportifs ou touristiques) générant un montant d'investissement global de plus de 121 millions d'euros pour la Haute-Savoie en 2018.

Le préfet a décidé en septembre 2018 d'encourager les collectivités qui inscrivent leur projet dans une démarche de développement durable et de transition énergétique par une majoration des subventions DETR pour la construction ou la rénovation des bâtiments publics favorisant la sobriété énergétique et valorisant les ressources locales (filière bois des Alpes).

#### **La prise en compte des intempéries**

Suite à la tempête Eleanor de janvier 2018 ainsi qu'aux fortes intempéries de juin 2018, l'Etat a mobilisé une enveloppe financière de 2,121 M€ en faveur des collectivités les plus touchées afin de les aider à financer les travaux de réparation des dégâts causés par intempéries sur les biens publics (routes, ponts, digues, réseaux d'assainissement et d'eau potable).



L'État et les collectivités locales concernées veillent au développement des grandes infrastructures prioritaires prévues dans le contrat de plan État-Région (CPER) Rhône-Alpes pour 2015-2020.

Le cas échéant, tout particulièrement en matière routière, l'État prononce des déclarations d'utilité publique (DUP).

### L'amélioration des liaisons routières

Les services de l'État ont travaillé en 2018 sur plusieurs dossiers d'aménagement routier :

- la liaison autoroutière Machilly-Thonon, qui vise à désenclaver le Chablais : l'enquête publique a été réalisée et a recueilli plus de 10 000 observations du public. La DUP devrait être prise en janvier 2020 par décret en Conseil d'État.
- l'élargissement de l'autoroute A41 entre l'échangeur d'Annecy nord et St-Martin-en-Bellevue : le projet a fait l'objet d'une DUP le 13 avril 2018 et l'autorisation environnementale a été délivrée le 19 septembre 2018.
- l'élargissement de la RD 1508 entre Epagny Metz-Tessy et Sillingy : la DUP a été prise le 15 novembre 2018.
- doublement de la RD 3508 entre l'échangeur de Gillon et l'échangeur de l'hôpital sur les communes d'Epagny Metz-Tessy et Annecy : la DUP a été prise le 15 novembre 2018.

### Favoriser la mobilité « douce » et d'autres modes de déplacement

- Depuis le 8 octobre 2018, une voie dédiée au covoiturage destinée en particulier aux travailleurs frontaliers a vu le jour au passage de la douane de Thônex-Vallard. C'est un des sites retenus en tant que projet-pilote pour un test « grandeur nature » réalisé avec le concours d'ATMB : une voie de 800 m. a été ouverte aux seuls covoitureurs, avec une signalétique spécifique, à certains horaires. Des contrôles sont régulièrement réalisés par la Gendarmerie nationale pour éviter le comportement frauduleux de certains automobilistes.
- L'enquête publique en vue de la DUP pour la réalisation de la piste cyclable « Véloroute Sud Léman » s'est déroulée du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019. La commission d'enquête rendra prochainement ses conclusions et son avis.



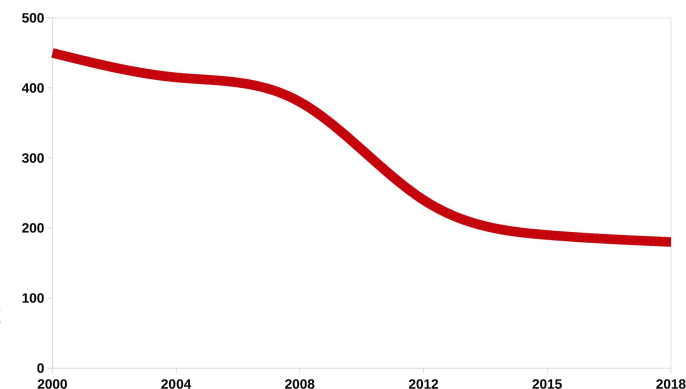
Voie réservée au covoiturage

### La prise en compte des enjeux environnementaux et agricoles

L'État veille à une bonne maîtrise de l'étalement urbain et à réduire la consommation de l'espace agricole et naturel dans le département car la Haute-Savoie connaît un développement et un dynamisme exceptionnels tant démographique qu'économique.

Pour maîtriser l'étalement urbain et réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels, l'État, à travers la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) présidée par le préfet, veille à la préservation de ces espaces non renouvelables et d'autant plus précieux qu'ils sont indispensables au maintien d'une agriculture de montagne de qualité, de la biodiversité, des paysages mais aussi à l'attractivité du territoire haut-savoyard.

En 2018, la CDPENAF s'est réunie chaque mois et a émis 28 avis sur les plans locaux d'urbanisme (PLU) en cours d'élaboration. Si, il y a encore 15 ans, plus de 400 hectares étaient artificialisés chaque année, ce chiffre a été ramené à 200 hectares aujourd'hui.



Haecares agricoles artificialisés chaque année en Haute-Savoie de 2000 à 2018

## Le développement des territoires

### Déclarations d'utilité publique (DUP)

Les DUP préalables aux expropriations, du fait de leur atteinte à la propriété privée, constituent des actes de puissance publique qu'il appartient seulement à l'État d'accomplir.

Ces actes sont élaborés à la suite de procédures garantant de la consultation préalable de toutes les parties, permettant la prise en compte des divers intérêts en jeu (environnement, consommation de l'espace, etc.).

In fine, l'utilité publique de chaque projet peut être déterminée de façon précise.

## Deux dispositifs en faveur des territoires

### Action cœur de ville

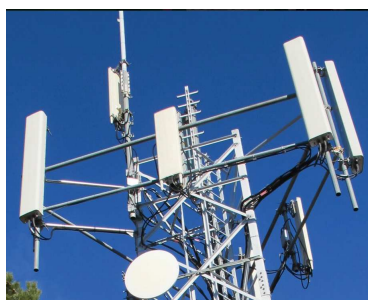
Le programme Action cœur de ville vise à redynamiser les centres des villes de taille moyenne. Il s'appuie sur une nouvelle méthode d'action et part des besoins des territoires concernés.

En Haute-Savoie, le dispositif bénéficie à la commune de Rumilly et la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie. La signature de la convention cadre initiale le 28 septembre 2018 a été l'occasion de confirmer la forte mobilisation des partenaires (Etat, conseil régional, conseil départemental, communauté de communes, commune, caisse des dépôts, agence nationale de l'habitat, action logement, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, comité d'action économique).

200 000 € ont attribués par l'État pour l'aménagement d'un jardin public au cœur de la vieille ville et 259 950 € à la création d'un réseau de transport public urbain desservant la zone urbaine de Rumilly.



Signature de la convention cadre initiale cœur de ville à Rumilly le 28 sept. 2018



### Améliorer la couverture mobile

A travers le dispositif de couverture ciblée mis en place à l'occasion de l'accord intervenu entre l'État et les opérateurs en janvier 2018, l'État œuvre avec les collectivités locales à l'amélioration de la couverture mobile sur le département. Chaque année, un certain nombre de zones mal couvertes sont proposées par l'équipe projet départementale. Celle-ci est notamment composée du conseil départemental, du SYANE et de

l'association des maires de la Haute-Savoie. Une fois retenues, ces zones sont confiées aux opérateurs qui sont chargés d'améliorer leur couverture mobile dans un délai d'un à deux ans. En 2018 en Haute-Savoie, ce sont 6 territoires qui ont été ainsi retenus (le Gacier d'Argentière (Chamonix), La Forclaz, le Bouchet-Mont-Charvin, Le Reposoir, Montremont (Thônes) et Novel).

### Protection des sites

Les services de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Savoie et de Haute-Savoie (UDAP) doivent veiller à la qualité de l'architecture et des paysages dans le département et contrôlent les projets menés dans les espaces protégés (sites inscrits et classés, abords des monuments historiques, secteurs sauvegardés, etc.).

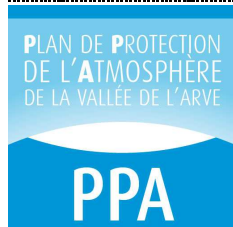
L'UDAP s'investit fortement dans la protection des paysages par exemple au travers des sites inscrits et classés, par l'intermédiaire d'une collaboration avec les inspectrices de la DREAL pour tout dossier à contenu patrimonial et architectural. Le suivi des dossiers en site protégé est une donnée importante en Haute-Savoie avec, en 2018, 140 dossiers pour 166 sites protégés sur le département.

En Haute-Savoie, la demande d'extension de la protection des dépendances du château de Menthon-Saint-Bernard, ainsi que celle du monument des Glières sont à l'étude dans les différentes commissions *ad hoc*.

Par ailleurs, l'UDAP a émis 2 956 avis sur des dossiers d'urbanisme situés en abords de monuments historique sur 2018 (contre 2 772 en 2017).

## Patrimoine culturel

## **Le plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve**



Fruit d'un travail partenarial associant l'ensemble des acteurs du territoire (élus, associations, secteurs émetteurs, citoyens), le plan d'actions du PPA a été révisé et élaboré grâce à 8 groupes de travail thématique, un comité de pilotage, un comité technique et un comité des financeurs. Ces instances se sont réunies à plus de 30 reprises, avec près de 300 participants, pendant plus d'une année. Ce plan a été présenté en CODERST en juillet 2018 qui a donné un avis favorable à l'unanimité. Le projet est ensuite entré

dans une phase de consultation des collectivités, de l'autorité environnementale, puis du public. L'enquête publique s'est déroulée du 10 décembre 2018 au 14 janvier 2019 et a donné lieu à près de 5000 consultations du document et plus de 800 observations. Elle s'est conclue par un avis favorable de la commission d'enquête assorti de 16 recommandations. Le plan devra notamment permettre, à l'horizon 2023, une réduction de 50 % de la mortalité attribuable à la pollution atmosphérique et un gain moyen d'espérance de vie de 5 mois.

### **Autres actions engagées en vue d'améliorer la qualité de l'air**

Des actions ont été menées avec les acteurs du secteur industriel en particulier avec la société SGL Carbon à Passy, à travers le traitement complet des émissions de poussières de la société et la mise en œuvre d'un plan d'actions de réduction des émissions diffuses formalisé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2018. Ce traitement dont le coût a été d'environ 4,5 M€ a permis également de réduire notablement les odeurs soufrées à l'origine des plaintes du voisinage au cours des années précédentes.

Par ailleurs, afin de sensibiliser la population un rappel de la réglementation concernant le brûlage à l'air libre des déchets verts (déchets provenant de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, ...) a été effectué à tous les maires du département par le préfet par courrier du 29 octobre 2018. Celui-ci précise que la combustion à l'air libre de ces déchets est une activité fortement émettrice en polluants (particules fines (PM 10 et PM 2,5), HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et dioxines et furannes. Ce courrier rappelle également les autres modes de traitement de ces déchets (compostage, broyage, dépôt en déchetterie) ainsi que les sanctions applicables lorsqu'il est constaté un brûlage. Des plaquettes d'information et de recommandations à destination des maires et des particuliers ont également été établies par la DREAL et ont été mises à disposition sur un site internet.

### **Le dispositif « Habiter mieux en copropriété »**

La Haute-Savoie devient le 1er département d'Auvergne Rhône-Alpes à aider financièrement les copropriétaires pour rendre leur habitat plus économe en énergie. Avec un parc total de 490 000 logements, dont 64 % de logements collectifs, ce sont 4 200 copropriétés (soit 67 000 logements) qui ont été repérées comme potentiellement en situation de précarité énergétique par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). En 2018, grâce au programme *Habiter Mieux en copropriété* de l'Anah, 630 logements répartis sur deux copropriétés engagées dans un programme de rénovation énergétique, ont pu bénéficier d'une aide de l'Agence.

### **Vers une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau et de ses usages**

En décembre 2018, Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie et Christian Monteil, président du Département de la Haute-Savoie, aux côtés de l'Agence de l'eau et de la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc ont réuni les acteurs de l'eau en Haute-Savoie (élus, services de l'État, associations environnementales, fédération départementale de la pêche et des milieux aquatiques, associations de sports en eaux vives, chambres consulaires et sociétés fermières) sur le thème "La gestion quantitative de l'eau ; constats et actions à mener."

Dans les contextes de changement climatique et de fort développement de la Haute-Savoie, les sécheresses récurrentes de 2015 et 2017 et celle, exceptionnelle, de cette année posent avec acuité la question de la gestion quantitative de la ressource en eau et de ses usages.

La Haute-Savoie doit passer d'une "gestion de crise" par des arrêtés sécheresse annuels à une gestion structurelle équilibrée de la ressource sur les secteurs les plus en tension quantitative dans un contexte de changement climatique, qui doit privilégier les économies et stockages d'eau.

## **Préservation de l'environnement et des écosystèmes**

### **La lutte contre la pollution de l'air**

*La lutte contre la pollution de l'air doit faire l'objet de mesures globales, d'urgence ou pérenne, par bassin d'air et couvrant toutes les sources de pollution : le chauffage, les transports, l'industrie, l'agriculture, etc.*



### **La rénovation énergétique des bâtiments**

### **La préservation de l'eau**



Conférence départementale de l'eau 2018

## Les autres sujets environnementaux



Baisse historique du niveau du lac d'Annecy

### **La gestion du niveau du lac d'Annecy**

Suite à la période de sécheresse qui a entraîné une baisse historique du niveau du lac d'Annecy, l'État et le syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA) ont lancé l'examen d'un marnage maîtrisé du niveau du lac d'Annecy sur la base des études réalisées en 2014. En effet, la cote de référence (80 cm au pont de la Halle) ne peut plus être intangible et le niveau du lac peut être géré de façon plus dynamique qu'avec un niveau fixe. De plus, faire varier le niveau du lac permettrait soit de créer une certaine réserve d'eau pour l'été, soit à l'automne, de préparer le lac à accueillir d'éventuels excédents de pluies hivernales. Enfin, le marnage présente plusieurs avantages écologiques. Il favorise notamment la bonne implantation et la régénération des roselières qui jouent un rôle majeur pour la qualité de l'eau du lac et la biodiversité.

Afin de mener à bien une expérimentation sur le marnage en 2019, l'ensemble des élus et des acteurs autour du lac ont été consultés et se sont exprimés favorablement.

### **La gestion des canalisations**

La DREAL a participé à une journée de sensibilisation des entreprises et des collectivités sur les risques présentés par les canalisations de gaz lors de travaux organisés à Poisy par GrDF le 9 juillet 2018. Des visites de contrôle des régies de distribution de gaz de Sallanches et Bonneville ainsi qu'un contrôle inopiné d'un chantier à Seynod ont également été effectuées. Enfin une enquête a été menée suite à l'explosion de gaz qui s'est produite le 1er décembre 2018 au 7 rue du forum à Annecy ayant entraîné la mort de deux personnes; cette enquête est toujours en cours.

### **Le développement des carrières**

Trois nouvelles autorisations ont été accordées en 2018 (Annecy-le-Vieux, Thonon-les-Bains, Clarafond-Arcine) mais celles-ci n'ont portées que sur des renouvellements d'autorisation et sur des extensions limitées. Ces nouvelles autorisations ne permettent cependant pas d'améliorer la situation du département qui reste déficitaire en matière de matériaux, en particulier le bassin d'Annecy. Cette situation reste préoccupante d'autant que la demande en matériaux est toujours de plus en plus importante du fait de la forte activité de la construction liée à l'évolution démographique du département (environ 10 000 habitants/an) et des difficultés que rencontrent les exploitants de carrières pour faire aboutir leurs projets.

### **La gestion des déchets inertes**

Le département de la Haute Savoie reste confronté à un manque d'exutoires pour l'élimination des déchets inertes non valorisables produits par les différents chantiers. A l'issue d'échanges avec la profession du BTP, le préfet a adressé le 27 février 2018 aux différents acteurs concernés un courrier leur rappelant les règles et points de vigilance à observer. En 2018, seule une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) a été créée, il semblerait que plusieurs projets soient envisagés dans un futur proche, ce qui semble attester d'une meilleure prise de conscience par les élus des difficultés que rencontre le département dans l'élimination de ces déchets.

### **Pollution par les perchlorates de la nappe du Genevois**

Une pollution par des perchlorates a été mise en évidence sur des puits d'alimentation en eau potable en Suisse en 2017. Suite à cette découverte plusieurs pistes ont été examinées afin de connaître l'origine de ces polluants retrouvés dans les eaux souterraines. Suite à ces investigations diverses mesures ont été prises et des demandes ont été faites (études, surveillance,...) fin 2017 aux industriels susceptibles d'être concernés. Ces études complexes ont été lancées dès le début de l'année 2018 et sont en cours de finalisation. Elles devraient permettre de mieux connaître l'origine de cette pollution et sa diffusion. Un suivi de ce dossier par les autorités franco-suisse est fait périodiquement lors des réunions de la commission de la nappe du Genevois.

### **Contrôle des installations classées**

La DREAL- UiD des Deux Savoie a procédé aux contrôles prévus par le plan pluriannuel de contrôle établi par le MTEs et a largement respecté celui-ci puisqu'on peut noter une évolution de 8% des contrôles au cours de l'année 2018 pour les seules installations soumises à autorisation. 124 visites d'inspection ont ainsi été effectuées par les inspecteurs de l'environnement sur les 356 établissements du département soumis à autorisation ou enregistrement ainsi que sur les quelques installations soumises à déclaration (22 visites supplémentaires). Par ailleurs 18 contrôles inopinés des rejets (eau, air, légionelles) ont également été réalisés dans certains établissements.



## **La construction de logements sociaux**

En Haute-Savoie, en 2018, la production de logements locatifs sociaux se poursuit sur le même rythme soutenu que les années précédentes. Ainsi, en 2018, l'État a financé 2 200 logements locatifs sociaux (2 388 en 2017) dont 695 destinés aux ménages les plus modestes. 87,5 % des opérations financées sont situées sur les zones les plus tendues du département. Au 31 décembre 2018, le nombre de ménages demandeurs de logements locatifs sociaux en Haute-Savoie s'élevait à 24 000. La demande a progressé de 4,4 % depuis un an.

## **L'accès au logement et à l'hébergement pour les ménages**

### **reconnus prioritaires**

En 2018, la Haute-Savoie représente 32 % des recours DALO déposés dans la région Auvergne – Rhône-Alpes (2<sup>ème</sup> rang régional derrière le Rhône), plaçant le département au 6<sup>ème</sup> rang national (hors Ile-de-France). 2 376 recours ont été adressés à la DDCS en 2018, 2220 DALO et 156 DAHO et 454 ménages bénéficiaires du dispositif ont été relogés. Le délai de relogement des publics prioritaires est en moyenne de 4 mois et 15 jours (2018).

### **La prévention des expulsions locatives**

En 2018, la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX) a été réunie à 10 reprises, pour examiner 50 situations de ménages menacés d'expulsion et pour rendre des avis et recommandations visant à concourir au maintien dans les lieux, ou au relogement des personnes concernées. Hors CCAPEX, ce sont 138 situations de ménages menacés d'expulsion qui ont été assainies avec des protocoles de cohésion sociale signés (pour 46 ménages), et de nouveaux baux contractés (pour 92 ménages). Ce sont aussi 45 ménages qui ont été relogés en 2018 suite à une reconnaissance DALO du fait d'une menace d'expulsion.

### **La veille sociale**

Le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO 115), porté par la Croix Rouge et financé par la DDCS, a pour mission de coordonner et de réguler le secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement vers l'insertion ainsi que le logement des personnes sans domicile. Le périmètre du SIAO comprend à ce jour 1 240 places d'insertion et de logement, dont 403 places supplémentaires libérées d'urgence pour la période hivernale (soit + 21%/2017).

### **Le plan hiver 2018-2019**

Durant la période hivernale 2018 – 2019 le nombre de places supplémentaires ouvertes pour cette période a connu une augmentation de 9% (soit 32 places supplémentaires hiver 2017/2018) en passant de 371 à 403 places. Les accueils de jour restent ouverts le week-end et les maraudes sont intensifiées.

### **La protection juridique des majeurs vulnérables**

Plus de 3 100 mesures de protection juridique (hors tutelles familiales) s'exercent sous l'autorité du juge des tutelles dans le département. Durant les 3 dernières années, les 2 services mandataires ainsi que des mandataires individuels ont été contrôlés par la DDCS.

### **Le service civique**

La DDCS soutient l'engagement et l'autonomie des jeunes notamment au travers du service civique : 700 jeunes volontaires, dont 211 en 2018, ont effectué une mission en Haute-Savoie depuis 2015 et plus d'une centaine de tuteurs ont été formés. Le nombre de jeunes s'est stabilisé en 2018 car la priorité de la DDCS s'est portée sur la qualité des missions proposées.

### **Vie associative**

3 900 opérations relatives aux associations ont été enregistrées contre 4 360 en 2017. Plus de 800 de ces opérations concernent la création d'une association, et environ 200 avaient pour objet la dissolution d'une association. La procédure dématérialisée « e-associations » a été utilisée pour 30 % des opérations, mais reste encore méconnue par les responsables d'associations.



Volontaire en service civique auprès des Restos du coeur

## **Cohésion sociale**

## **Le logement et l'hébergement d'urgence**

### **Chiffres clés**

- ✓ 2 200 logements sociaux financés
- ✓ 24 000 ménages demandeurs de logements locatifs sociaux
- ✓ 403 places d'accueil d'urgence pendant le plan hiver 2018-2019 (+32 par rapport à 2017)
- ✓ Plus de 700 jeunes engagés en service civique depuis 2015 en Haute-Savoie

## **Lien social et engagement citoyen**

### **Le saviez-vous ?**

- ✓ Pour toute démarche liée à la vie associative, la procédure dématérialisée « e-association » peut vous faire gagner du temps dans vos démarches. RDV sur [service-public-asso.fr](http://service-public-asso.fr)

## La politique de la ville et de rénovation urbaine



Signature NPNRU Bonneville nov. 2018

### Chiffres clés et temps forts

- ✓ 6 quartiers prioritaires en Haute-Savoie
- ✓ la fin de la rénovation urbaine dans le quartier du Livron – Annemasse
- ✓ le lancement de la rénovation urbaine au quartier des Îles à Bonneville : un projet à 56 M€
- ✓ 9 adultes-relais en 2018 dans les quartiers prioritaires

### L'action dans les quartiers prioritaires

Le département compte 6 quartiers prioritaires, avec 5 contrats de ville signés en 2015 et pilotés par : Annemasse – Les Voirons Agglomération, pour les villes d'Annemasse et de Gaillard ; la communauté de communes Cluses-Arve et Montagnes, pour la ville de Cluses ; la communauté de communes Faucigny-Glières, pour la commune de Bonneville ; la communauté de communes du Genevois, pour la commune de Saint-Julien-en-Genevois ; Thonon Agglomération.

En complément des crédits alloués aux intercommunalités par l'État, l'ensemble des crédits d'intervention suivis par les services de l'État en matière de fonctionnement sont prioritairement dirigés vers les territoires des contrats de ville.

### La signature des conventions adultes-relais

Les adultes-relais sont des médiateurs sociaux qui interviennent dans les quartiers prioritaires. Ils favorisent le lien social entre les habitants de ces quartiers, les services publics et les institutions. Agés de plus de 30 ans et en recherche d'emploi, ils sont issus eux-mêmes d'un quartier prioritaire.

L'attribution d'un poste d'adulte relais est formalisée par une convention entre l'État et les employeurs susceptibles de bénéficier de ce programme (associations, employeurs de droit public, bailleurs sociaux, groupements d'intérêt public...). En retour, l'employeur s'engage à accompagner l'adulte-relais dans son propre parcours d'insertion. **En 2018, 5 contrôles ont été effectués par la DDCS et 9 conventions d'adultes-relais sont en cours dans le département.**

### La rénovation urbaine

- ✓ Le quartier « les Îles » à Bonneville

Le 19 novembre 2018, la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier prioritaire « les Îles » à Bonneville a été signée par l'ensemble des partenaires du projet. Cela marque le début des travaux pour une restructuration globale du secteur des Îles et une amélioration des conditions de vie pour plus de 600 habitants. Ces travaux s'étaleront sur une dizaine d'années au cours desquels 258 logements locatifs sociaux seront démolis et reconstruits en partie sur site mais également sur l'ensemble du territoire. **Ce projet d'envergure s'élèvera à 56 M€ dont 9 M€ financés par l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).**

- ✓ Le quartier du Livron à Annemasse

Le quartier du Perrier-Château Rouge-Livron sur la ville d'Annemasse est en priorité nationale sur le nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). C'est le seul quartier dans ce cas sur le département. Obtenir une vraie mixité sociale dans le quartier était une volonté de tous. Cela s'est traduit par une offre nouvelle : 955 logements renouvelés et l'accession à la propriété.

L'ANRU a permis aussi d'expérimenter le dispositif de la **clause d'insertion appliquée**, avec des heures de travail réservées au public en insertion du quartier. Ainsi, les entreprises ont embauché des personnes du quartier pour travailler sur le chantier. Dès le départ et tout au long du programme de rénovation urbaine, l'implication des habitants a été effective au travers les actions portées par le conseil citoyen.

Le 24 octobre 2018, les travaux de l'ensemble du quartier de Livron ont été achevés. C'était l'occasion pour le préfet de rappeler la cohérence et la complémentarité de l'ANRU avec les axes stratégiques du contrat de ville et de souligner la bonne coordination des actions entre les services de l'État et les acteurs locaux, synonyme de cette volonté conjointe d'intervenir efficacement sur le quartier du Perrier-Château Rouge-Livron au service des habitants. Cette démarche continue à s'inscrire dans la logique des annonces gouvernementales, avec en juillet 2018 le Pacte de Dijon et le plan pour la mobilisation des habitants des quartiers.



Inauguration du nouveau quartier du Livron - Annemasse  
24 oct. 2018

L'année 2018 débouche sur la signature au premier semestre 2019 de la signature de deux projets ANRU. A savoir : la poursuite de la rénovation du quartier du Perrier à Annemasse et le quartier des Ewües à Cluses.

## **L'asile en Haute-Savoie**

Un demandeur d'asile est une personne étrangère qui ne peut, contre la persécution, bénéficier de la protection des autorités de son pays d'origine, et qui dépose une demande de protection à la France. En 2018, la capacité d'accueil des demandeurs d'asile est de 1 102 personnes (contre 1 047 en 2017). L'Etat (la préfecture, la DDCS et l'OFII), la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA), les hébergeurs et le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) ont collaboré activement pour l'orientation et l'accompagnement des personnes vers des dispositifs dédiés.

## **L'intégration républicaine des réfugiés sous statut international**

Le dispositif « service accueil information » - Fonds européen pour les réfugiés, cofinancé par le fonds asile migration intégration (FAMI) et la DDCS, contribue à aider les réfugiés à accéder à leurs droits auprès des administrations françaises, à les accompagner pour obtenir un logement ou un hébergement et à se former pour rechercher un emploi. En 2018, 185 personnes ont bénéficié d'un logement et 143 logements ont été mobilisés pour loger les réfugiés. 14 ateliers sociaux linguistiques pour 720 personnes bénéficiaires, ont été soutenus par l'Etat en Haute-Savoie.

Un centre provisoire d'hébergement (CPH) a ouvert en octobre 2018 à Monnetier-Mornex avec une capacité de 85 places adaptées à l'accueil de familles de réfugiés. Cette structure assure un accompagnement global sur le plan sanitaire et social aux bénéficiaires en vue d'assurer leur autonomie pour un accès vers les dispositifs de droit commun. Un projet complémentaire est en cours de validation à Gruffy avec la municipalité et la Croix rouge.



Accueil collectif de mineurs

## **La jeunesse**

La Haute-Savoie est le premier département français en nombre d'enfants accueillis en séjours de vacances été et hiver confondus : 56 000 enfants en colonies de vacances plus 83 000 en centres de loisirs en 2018. La loi confie la protection des mineurs en séjours de vacances au préfet. En 2018, 98 contrôles ont été

menés par les services de la DDCS aboutissant à 5 affaires judiciaires dont une fermeture définitive d'un accueil.

## **Le sport**

Pour la sécurité et la protection des usagers qui pratiquent des activités sportives encadrées et rémunérées (sports de nature, en salle...), la DDCS met en œuvre la réglementation et veille au respect du code du sport par le contrôle des éducateurs et établissements sportifs. Plus de 10 100 éducateurs sportifs sont déclarés et exercent en Haute-Savoie, dont 650 ont été contrôlés en 2018 ainsi que 430 établissements sportifs ayant pour conséquence 6 affaires judiciaires dont 2 condamnations.

## **La solidarité et la reconnaissance à l'égard du monde combattant**

291 cartes du combattant et titres de reconnaissance de la Nation ont été attribués en 2018, 149 cartes de veuve d'ancien combattant ont été délivrées ainsi que 51 cartes d'invalidité. 28 diplômes de porte-drapeaux ont été décernés. Le service solidarité de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a reçu 272 ressortissants au cours de l'année 2018 pour leur apporter une aide personnalisée. 120 ressortissants ont obtenu une aide financière ponctuelle pour un montant total versé de 110 248 €. Le service départemental suit les 4 pupilles de la Nation mineures résidant en Haute-Savoie. Pour leur venir en aide, plusieurs subventions (entretien, scolarité et vie courante) leur ont été versées, pour un montant total de 23 798 €.

## **La transmission de la Mémoire et le soutien aux actions pédagogiques du Centenaire**

2018 aura été marquée par le Centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale clôturant ainsi le cycle commémoratif entamé quatre ans plus tôt. Le service départemental de l'ONACVG a obtenu le label *Centenaire* de 9 projets présentés par des associations ou des collectivités locales. Témoin de cette transmission aux jeunes générations, 1 350 élèves de primaire ont participé au 11 novembre, se voyant décerner le diplômes de *Petit veilleur de la mémoire*. Dans la perspective de la commémoration des 75 ans des Glières, se prépare la cérémonie annuelle à la Nécropole de Morette.

L'année 2018 a également été exceptionnelle pour l'œuvre nationale du Bleuets de France, avec 122 collectes et un montant de 20 448 € récoltés (hausse de 37%). Cette somme sera reversée aux œuvres à destination des blessés et pupilles de la Nation.

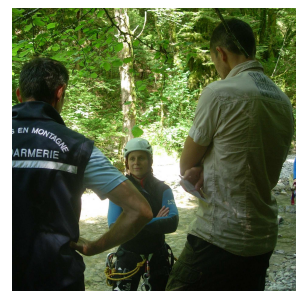
## **L'accueil des demandeurs d'asile et l'intégration des réfugiés**

### **Chiffres clés**

✓ 1 100 demandeurs d'asile ont été accueillis en Haute-Savoie. Ils sont hébergés le temps que leur demande soit étudiée.

✓ 143 logements ont été mobilisés pour loger les personnes réfugiées en 2018

## **Qualité éducative – sécurité morale et physique des personnes**

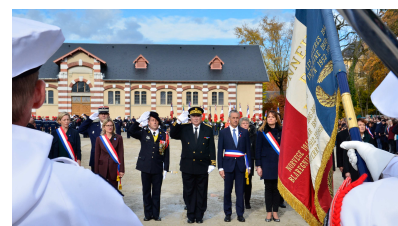


Contrôle des activités sportives encadrées et rémunérées

### **Le saviez-vous ?**

✓ Le département de la Haute-Savoie est le premier en nombre d'éducateurs sportifs déclarés, avec plus de 10 000 éducateurs exerçant dans le département

## **La transmission de la mémoire**



Cérémonie du centenaire du 11 novembre à Annecy



## Soutien à l'économie et à l'emploi

### L'accompagnement des entreprises



### La formation et l'accompagnement vers l'emploi

#### Chiffres clés

✓ 719 salariés du département ont pu bénéficier d'actions du FNE formation pour favoriser le développement des compétences et la polyvalence

✓ 2 300 salariés touchés dans le cadre de l'insertion par l'activité économique

✓ 8 000 jeunes accompagnés par les missions locales

✓ 42 000 € ont été alloués dans le cadre de parrainage

### Soutien des entreprises en difficulté

Les services de la direction générale des Finances publiques (DGFIP) soutiennent les entreprises en difficulté, notamment dans le cadre de la commission des chefs des services financiers (CCSF). Celle-ci peut accorder aux entreprises qui rencontrent des difficultés financières, des délais de paiement pour honorer leurs dettes fiscales et sociales, et ce en toute confidentialité.

Les sociétés ayant saisi la CCSF sont majoritairement constituées de petites et moyennes entreprises (PME) et de très petites entreprises (TPE). Le dispositif CCSF a fait l'objet d'actions de communication sur l'exercice 2018, notamment en direction des professionnels :

- situés sur le territoire de l'agglomération annemassienne et touchés par les travaux d'aménagement du tramway ;
- concernés par les sinistres intervenus à la Compagnie du Mont-Blanc (Panoramique du Mont-Blanc, téléphérique de l'Aiguille du Midi, incendie de la gare intermédiaire de Lognan aux Grands-Montets) ;
- ou, en fin d'année, des commerçants impactés par le mouvement dit des gilets jaunes.

### La formation des salariés

En 2018, l'UD-DIRECCTE a soutenu l'effort de formation de 4 entreprises confrontées à des difficultés économiques, dont une société coopérative de 99 salariés et une entreprise adaptée de 387 salariés.

Deux actions de formations collectives ont été soutenues à destination de 16 PME des industries métallurgiques et de 30 TPE PME (commerces, hôtels cafés restaurants, remontées mécaniques) dans les stations de ski.

Le FNE formation a permis en 2018, de favoriser le développement des compétences et la polyvalence de 719 salariés du département, pour un montant de 200 000 €.

L'UD délivre des titres professionnels inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) destinés prioritairement aux adultes demandeurs d'emploi, et s'assure du bon déroulement des examens. Ainsi on dénombre en 2018 :

- 107 habilitations de professionnels membres de jurys ;
- 48 dossiers recevables de validation des acquis de l'expérience (VAE) par des personnes souhaitant obtenir un titre professionnel ;
- 1 133 candidats se sont présentés aux 146 sessions d'examens organisées en Haute-Savoie et 73 % d'entre eux ont obtenu le titre professionnel complet et 15 % une validation partielle avec délivrance de certificats de compétences professionnelles ;
- 144 types de titres professionnels ont été délivrés sur le département dont 25% dans le domaine de la conduite de poids-lourds et de cars et 12 % dans le domaine de la formation pour adultes.

### Le retour à l'emploi des publics prioritaires

Au titre des politiques visant le retour à l'emploi des publics prioritaires (chômeurs longue durée, minima sociaux, travailleurs handicapés, jeunes faiblement qualifiés, habitants des 6 quartiers politiques de la ville), l'UD-DIRECCTE a mobilisé avec ses opérateurs près de **18 millions d'euros** :

- 682 parcours emploi compétence soit un engagement de 2,7 M€ ;
- 2 300 salariés (645 ETP dans 36 SIAE) dans le cadre de l'insertion par l'activité économique (8,7M€) ;
- 361 salariés (251 ETP dans 7 entreprises adaptées (4,1M€) ;
- 8 000 jeunes accompagnés en 2018 par les 4 missions locales (1,4M€) ;
- 1 860 jeunes en parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie proposés par les missions locales et 433 jeunes en Garantie jeunes (0,7M€ hors allocation) ;
- 136 filleuls accompagnés dans le cadre du Parrainage (42 000€)



Les 23 inspecteurs qui couvrent le département ont réalisé 3 200 interventions en 2018 et 7 conseillers ont répondu à 11 767 demandes de renseignements du public.

### **Dérogations au repos dominical**

- Les dérogations sur fondement géographique pour les commerces de biens et services en zones touristiques : il s'agit de 34 communes en Haute-Savoie.
- Les dérogations municipales pour les commerces de détail des biens : en 2018, le repos dominical dans les communes concernées a été supprimé en moyenne sur 7 à 12 dimanches, contre 5 à 7 en 2017.
- Les dérogations préfectorales temporaires pour tout établissement : 21 demandes instruites, 19 autorisées, 2 refus. Ces dérogations sont accordées pour prévenir un préjudice au public ou une atteinte au fonctionnement normal de l'établissement en cas de repos dominical de tous les salariés.

### **Ruptures conventionnelles**

En 2018, 5 822 demandes d'homologation de ruptures conventionnelles des contrats de travail à durée indéterminée ont été faites, soit une moyenne mensuelle de 441 demandes. Après l'augmentation record de 14 % entre 2013 et 2014, la progression des demandes d'homologation continue à un rythme annuel de 4 %.

### **Activité partielle**

En Haute-Savoie en 2018, 144 entreprises ont mobilisé l'activité partielle. L'UD-DIRECCTE a indemnisé près de 90 000 heures chômées, malgré une diminution de 38 % des heures indemnisées en 2018, en raison d'une baisse des demandes dans le secteur du bâtiment et travaux publics et dans les activités en station de ski.

### **Le logement saisonnier**

La question du logement des travailleurs saisonniers représente un enjeu pour les départements de montagne, car le département compte plus de 40 stations de sports d'hiver. Des besoins importants en logements pour l'accueil des saisonniers existent malgré des efforts réalisés ces dernières années (production d'environ 500 places dans 460 logements depuis 2004). Pour accompagner les communes et les EPCI dans l'élaboration de ces conventions Action logement en lien avec l'État a mené en 2018 une étude sur le logement des saisonniers en Haute-Savoie. Il en ressort un besoin aigu de logements pour 740 saisonniers sur le département.

### **L'agriculture en Haute-Savoie**

L'activité agricole haut-savoyarde est marquée par une professionnalisation accrue des exploitants, mais reste exposée aux aléas climatiques et aux crises sanitaires. En effet, en 2018, les agriculteurs haut-savoyards ont été particulièrement impactés par la sécheresse sur les fourrages et par une contamination des reblochons.

Le comité départemental d'expertise s'est réuni le 6 décembre 2018. Il a sollicité une demande de reconnaissance de calamité agricole sur deux zones dans le département. Le déficit fourrager a été évalué à 149 416 tonnes de matière sèche dans le département. Le dossier de demande de reconnaissance sera examiné au comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA) du 13 février 2019.

### **Aides de la PAC**

Après un acompte à la mi-octobre 2018, le solde des paiements des aides découplées, des aides couplées animales (aide ovine et aide caprine) et de l'ICHN a été versé en décembre 2018. Ces versements marquent ainsi, pour la campagne 2018, le rétablissement d'un calendrier habituel de versement des aides, conformément aux engagements pris par le gouvernement en juin 2017. Les aides directes versées en France en 2018 auront ainsi été versées dans un calendrier plus rapide que dans la plupart des pays européens, le recours aux avances n'étant pas généralisé dans l'Union européenne. En 2018, les aides directes de la PAC représentent 50,53 M€ pour le département.

## **Droit du travail**



## **Le soutien à l'activité touristique**



## **Le soutien à l'agriculture**

### **Focus sur la sécheresse 2018**

*Face à la vague de sécheresse importante de l'été 2018 qui a provoqué de graves conséquences pour les exploitants agricoles, le gouvernement a mobilisé différents dispositifs pour permettre aux exploitants concernés d'améliorer leur trésorerie, d'acheter le fourrage nécessaire pour nourrir les animaux, de dégager des ressources fourragères supplémentaires et de s'adapter aux difficultés d'implantation des cultures dérobées.*

## Modernisation de l'État

## La réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales

### Chiffres clés de la lutte contre la fraude

✓ 23 dossiers frauduleux lors d'une demande de création d'un titre (passeport, carte d'identité, permis de conduire)

✓ 441 opérations de contrôle fiscal externe en 2018

✓ 22,5 millions de droits rappelés

✓ 6 dépôts de plainte pour fraude fiscale en Haute-Savoie en 2018

## Les modernisations initiées en matière de finances publiques

### L'administration à l'ère du numérique

- ✓ En 2018, dans le cadre du contrôle de légalité, la préfecture a ouvert la possibilité aux collectivités et aux établissements publics de **transmettre leurs marchés publics de manière dématérialisée via l'application Actes**.
- ✓ Pour mieux répondre aux attentes des usagers, **un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est désormais proposé dans les services des impôts des particuliers (SIP)** d'Annecy, Bonneville, Sallanches et Thonon-les-Bains. L'objectif est d'éviter à l'utilisateur un déplacement inutile, le SIP procédant à un contre-appel pour préciser l'objet de la demande.
- ✓ La direction interministérielle départementale du numérique et des systèmes d'information et de communication (DIDNSIC) apporte son soutien aux services de l'État vers **la dématérialisation et le numérique**. En termes de sécurité des systèmes d'information, la préfecture, la sous-préfecture de Bonneville ainsi que la DDPP ont été auditées deux fois en 2018.
- ✓ Le « plan préfectures nouvelles générations » (PPNG) a permis **l'installation d'un point numérique** en service à la préfecture et dans chaque sous-préfecture. Animé par un médiateur numérique, l'objectif est d'offrir une assistance aux usagers les plus éloignés du numériques.

### Le répertoire électoral unique

La loi du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé le répertoire électoral unique et permanent. **L'inscription des citoyens sur les listes électorales est facilitée car possible jusqu'à quelques semaines avant le scrutin** (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédente).

### Communication et relations au public

- En 2018, la préfecture a reçu près de 210 000 appels, dont près de 45 000 vers le standard. Cela représente une moyenne de 190 appels quotidiens. Le taux d'appels aboutis est en 2018 de 90,5 % .
- La préfecture a amélioré sa présence sur les réseaux sociaux en développant fortement son impact sur Twitter et en créant une page LinkedIn.

### Délivrance des titres (carte nationale d'identité et passeport)

En 2018, cinq communes supplémentaires ont été habilitées à recevoir les demandes de passeports et cartes nationales d'identité, soit 49 dispositifs de recueil des démarches répartis sur 37 communes en Haute-Savoie. Le délai moyen de mise à disposition des titres est de 15 jours. Environ 59 000 passeports et 67 500 cartes nationales d'identité ont été délivrés en Haute-Savoie en 2018.

### La lutte contre la fraude

Le travail de lutte contre la fraude est complexe car par essence, la fraude est de nature multiple, dissimulée et difficile à identifier. Une des priorités majeures dans le département était de se doter d'un **plan départemental de lutte contre la fraude**, signé le 21 décembre 2018. Sa mise en œuvre est coordonnée par le comité opérationnel départemental de lutte anti-fraude (CODAF) coprésidé par le préfet et le procureur de la République d'Annecy.

### La loi pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC)

La loi ESSOC, adoptée le 25 juillet 2018 dans le cadre de la modernisation de l'action publique, est structurée autour de 2 piliers pour renforcer la confiance entre le public et l'administration : faire confiance avec le **droit à l'erreur** et faire simple en allégeant les démarches et en facilitant les parcours.

Dans ce cadre, la région Auvergne-Rhône-Alpes expérimente une des mesures adoptées : la limitation à 9 mois de la durée globale des contrôles opérés par les administrations sur les PME, sur une période de 3 ans. Le nouveau dispositif d'accompagnement fiscal personnalisé des PME (≤ 250 salariés) permet le traitement de questions fiscales au cas par cas.

### Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

En application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la réforme du prélèvement à la source a fortement mobilisé les services de la Direction départementale des Finances publiques en 2018. Plus de 1 800 professionnels des services RH et financiers de la Haute-Savoie, toutes catégories professionnelles confondues, de la fonction publique ou du privé, ont reçu une information personnalisée. Ils sont désormais « collecteurs » de l'impôt dans le cadre de la réforme.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE  
**L'IMPÔT S'ADAPTE**  
À VOTRE VIE



**Préfecture de Haute-Savoie**

Rue du 30ème régiment d'infanterie

BP 2332

74 034 Annecy cedex

04.50.33.60.00

[www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

@Prefet74